



Nations Unies

Assemblée générale AG/PAL/1216

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**« LE COÛT ÉCONOMIQUE DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE », THÈME DU
SÉMINAIRE ANNUEL DES NATIONS UNIES SUR L'ASSISTANCE AU PEUPLE
PALESTINIEN, LES 6 ET 7 FÉVRIER PROCHAINS**

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien convoque les 6 et 7 février prochains, au Caire, en Égypte, l'édition 2012 du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien sur le thème « Le coût économique de l'occupation israélienne: les efforts locaux, régionaux et internationaux pour l'amoinrir ».

Le Séminaire s'ouvrira le 6 février en présence du Sous-Secrétaire d'État égyptien aux affaires étrangères, du Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Ministre palestinien du plan.

L'inauguration du Séminaire sera suivie de la Plénière I consacrée à « L'occupation israélienne, principal obstacle au développement socioéconomique de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ».

La Plénière II prévue le lendemain aura pour thème « Quantifier le coût de l'occupation », tandis que la Plénière III proposera aux participants de deviser sur « Les moyens de réduire le coût de l'occupation tout en se préparant à l'indépendance, à la souveraineté et au développement durable ».

La session de clôture sera consacrée aux déclarations d'un représentant du pays hôte, l'Égypte, et du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Toutes les réunions, qui se dérouleront en anglais et en arabe, seront ouvertes aux médias.

Pour plus d'informations sur le programme et les séminaires précédents, prière de consulter le site de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations Unies <http://www.un.org/depts/dpa/qpal/calendar.htm>.

On pourra aussi consulter sur ce même site le « Résumé » du Séminaire du Caire dont la version longue sera publiée comme documentation de la Division des droits des Palestiniens.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel